

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA PARIS-VAL DE SEINE 2021-775230_PR_HCA_CAT 1-A

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Professeur / Histoire et Cultures Architecturales / Catégorie 1 / A

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Ile-de-France
Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine (ENSA PVS)
3 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 250 enseignants et 60 agents administratifs) l'ENSA Paris-Val de Seine diplôme un étudiant sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité des pédagogies, des approches théoriques et des programmes de recherche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est située dans le campus universitaire Paris Rive Gauche.

En 1er cycle, le programme pédagogique structure la formation autour de l'enseignement du projet. Celui-ci est associé chaque semestre et pour chacun groupes de projet, à un enseignement transversal spécifique : L1 : représentation et numérique L2 : Structures et ambiances, L3 : Patrimoine et Ville/Paysage. 5 demi-journées y sont consacrées par semaine ainsi que 4 semaines complètes en fin de semestre.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre six Domaines d'Etudes : 1-Architectures-laboratoire des territoires ouverts ; 2-Ecologies ; 3-Expérimental Dispositifs Fabrication, Numérique- ; 4-Faire ; 5-Territoires de l'architecture ; 6-Transformation, temporalité de l'existant, patrimoine

Les travaux effectués au sein de groupes de séminaire et de projet mènent à la production de mémoires et de PFE dont 30 % devront être en parcours recherche.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 3 équipes.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

La recherche à l'ENSA PVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Deux chaires partenariales sont hébergées à l'Ecole : ARCHIDES (Architecture Design Santé) et « Le logement demain » (en partenariat avec l'ENSA de Paris-La Villette). Une troisième est en construction : « Architecture et Intelligences ».

Les axes de recherche de l'Ecole se déclinent dans les séminaires de master et de doctorat ainsi que dans les studios, ateliers et groupes de projet.

Ils se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris et de l'Université Paris Nanterre : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (EnVironnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'Ecole. Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé d'enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Les professeurs HDR encadrants et les doctorants sont inscrits à l'école doctorale 624 Science des sociétés de l'Université de Paris dans le cadre du doctorat « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'Ecole et dans les parcours de Master 2 « Ville architecture patrimoine » et « Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural » co-accrédités avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'Ecole est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'Ecole participe à l'ED 131 et à une formation doctorale axée sur le doctorat par le projet : « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'Ecole vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires. Elle vise à parvenir à un taux de 30% de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale, et dans ce cadre ses nombreux partenariats internationaux de recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Missions et activités principales

L'enseignant-e sera appelé-e à :

- . Coordonner les enseignements du champ HCA en licence et en master, en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement ;
- . Exercer ses fonctions dans le cadre des enseignements de l'histoire et de la culture architecturale dans les différents cycles du cursus.

Charges pédagogiques et scientifiques

En cycle Licence

L'enseignant-e pourra assurer :

- . un cours (20h) d'histoire de l'architecture de la période moderne (XVe-XXe siècles) qui aborde dans un cadre chronologique et thématique la production architecturale dans sa complexité : inscription dans une culture, dans une société, dans des pratiques, dans leurs contextes.
- . Il-elle participera à l'enseignement transdisciplinaire en S5 sur la transformation de l'existant. Cette formation doit favoriser la connaissance fine du bâti existant et la prise en compte des évolutions techniques et réglementaires dans la réhabilitation et dans la transformation de l'existant : l'enseignement d'histoire accompagnera les enseignements de projet et de culture constructive.

. En cycle Master

. Le-a candidat-e doit inscrire ses enseignements dans un ou des domaines d'études de l'Ecole, (1. ALTO Architecture-Laboratoire des territoires ouverts ; 2. ECOLOGIES ; 3. EXPERIMENTAL ; 4. FAIRE ; 5. TERRITOIRES de l'architecture ; 6. TRANSFORMATIONS, en particulier le DE 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant » ;

. Il-elle pourra participer à l'animation d'un séminaire orienté vers la recherche sur le patrimoine moderne et contemporain, sur les relations entre l'architecture et la santé et à l'encadrement des mémoires de recherche. Il/elle pourra initier un cours optionnel (20h) sur l'histoire de l'architecture hospitalière et de santé ;
Il-elle participera aux cours de processus de conception ;
Il-elle sera en mesure d'intervenir dans l'encadrement des étudiants dans l'enseignements de projet mention Recherche, notamment portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation et de suivre ensuite certains d'entre eux en doctorat.

En cycle Doctorat

Il-elle participera à un séminaire de recherche doctorale et encadre des thèses.

Autres enseignements,

Il/elle participera à la mise en œuvre des semaines intensives semestrielles ;

Il/elle participera à la double formation de Master IUAV Venise - ENSA PVS « La modification de l'existant. Architecture, patrimoine, temporalité ».

Autres tâches

L'encadrement de stages et des rapports d'études de fin de licence ;

La participation à des jurys et notamment les jurys de PFE ;

La participation aux instances administratives et pédagogiques de l'Ecole.

Perspectives d'évolution

L'enseignant-e s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSA PVS, et il-elle contribuera à la campagne évaluation puis d'accréditation. Il-elle renforcera les relations entre les champs HCA et TPCAU entre les différents champs disciplinaires et les différents cycles d'enseignement du LMD.

Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'Ecole et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

L'enseignant-e sera appelé-e à :

. Coordonner les enseignements du champ HCA en licence et en master en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement en assurant une partie de ces enseignements, notamment dans l'Axe « Architecture, santé, vulnérabilités » ;

. Participer à la coordination du Domaine d'Etudes « Transformation » ;

. Développer une avéré activité de recherche sur l'histoire de l'architecture, sur la transformation de l'existant, le patrimoine et sur les relations entre architecture et santé ;

. Renforcer la recherche au sein de l'Ecole ;

. L'enseignant-e contribuera à :

- L'intensification des relations entre enseignement et recherche.

- L'animation de programmes de recherche.

- Le développement des réseaux universitaires, de partenariats et des coopérations, notamment avec l'Université de Paris.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

1 - Expériences et compétences souhaitées

Savoir-faire : Il est souhaité que l'enseignant-e soit en mesure de revisiter les relations historiques et opérationnelles entre l'architecture, le patrimoine, l'écologie et les questionnements contemporains sur la santé et le bien-être. A cette fin sont attendus des savoirs appropriés en histoire générale de l'architecture et des capacités à problématiser et à mettre en perspective les questions de l'intervention contemporaine dans l'existant et dans le patrimoine.

Une expérience de développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux notamment dans le domaine du patrimoine architectural et de la transformation de l'existant ;

Un savoir-faire et une expérience dans la valorisation et la diffusion des travaux de recherche.

Savoir-être : Le-la candidat-e saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre l'enseignement de l'histoire et celui des autres disciplines, notamment dans le champ de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Il est demandé au candidat d'explicitier son positionnement pour l'enseignement dans une école d'architecture en se référant à la note pédagogique présentée pour leur qualification au CNECEA.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Dans le cadre de la recherche, une inscription dans les équipes de recherche résidentes ou partenaires de l'Ecole est recommandée, selon les textes régissant le statut de l'enseignant-chercheur. En conséquence l'enseignant-e sera en mesure de participer activement à l'animation de ces structures et d'assurer l'encadrement de doctorants et la direction de thèses.

L'enseignant.e participera aux différentes activités scientifiques de l'Ecole et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche en architecture au sein de l'établissement.

Il.elle fera valoir le cadre de référence et l'articulation de ses travaux par rapport aux axes de recherche des laboratoires de l'Ecole.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Doctorat et HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) en Histoire ou Histoire de l'art / de l'architecture.

Il est essentiel que l'enseignant-e ait un engagement au sein de la recherche, témoigne d'une expérience avérée de direction et de participation à d'équipes de recherche, dans l'organisation et la participation à des colloques nationaux et internationaux, séminaires, de journées d'études et ait une activité régulière de publications scientifiques. Un diplôme d'architecte est souhaité mais non requis.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ;

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter

Adresses électroniques uniquement